

## **SEANCE ORDINAIRE DU 25/07/2019**

L'an 2019, le 25 juillet, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BONDENET Marie Odile, maire d'ACCOLANS.

### **Présents :**

### **Article 1 : Election du secrétaire de séance :**

A 18 h30, Madame Le Maire a déclaré la séance ouverte.

M propose au secrétariat de mairie. Elle est élue secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

### **Article 2 : Approbation du PV du dernier conseil :**

Madame Marie Odile BONDENET demande au conseil si des remarques ou changements doivent être apportés au PV du 24 juin 2019. Sans interrogation particulière, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents ce procès verbal.

### **Article 3 : convention pour les enfants d'ACCOLANS scolarisés à l'Isle Sur Le Doubs:**

Madame Marie Odile BONDENET a reçu la convention pour l'accueil des enfants d'ACCOLANS dans les écoles maternelles et primaires à l'Isle Sur Le Doubs.

Pour l'année 2018-2019 le coût est de 840 euros pour la scolarité d'un enfant à l'école Perdrizet V et de 1040 euros pour la scolarité de deux enfants à l'école primaire Clavel B.

Le coût total est de 1 880 euros à pour l'année.

Le conseil municipal adopte cette convention à l'unanimité des présents et autorise le maire à signer ladite convention avec la ville de l'Isle Sur Le Doubs.

### **Article 4 : Vente de biens sur la commune :**

Madame Le Maire annonce au conseil municipal que la maison d'un particulier est à vendre sur la commune. Elle demande si la commune souhaite exercer son droit de préemption.

Le conseil municipal souhaite utiliser de plein son droit de préemption sur ce bien.

Madame Le Maire a reçu la proposition d'un particulier pour la vente de ses terrains soit la parcelle.....

### **Article 5 : Vente de bois sur les parcelles 3, 18, 23 :**

Madame Le Maire a reçu

### **Article 6 : Questions et informations diverses :**

- L'entreprise EUROVIA est venue marquer le tracé de la traversée du village la semaine 29. Une réunion de chantier a eu lieu le jeudi 25 juillet 2019 à 13h30 avec Mr HEMARD Jean Pierre, maitre d'œuvre, Mr WALTER de l'entreprise EUROVIA et la commission voirie.

- Les nouveaux compteurs LINKY seront installés sur la commune d'ACCOLANS fin d'année ou début d'année prochaine.
- Notre secrétaire de mairie, Mme Aurélie SAINTVOIRIN souhaite prendre un congé parental pour une période de 6 mois.
- Les boîtes aux lettres ont été nettoyées le vendredi 5 juillet 2019.
- Les puits et les fontaines ont été remis en état le mardi 16 juillet 2019. Ainsi que l'éclairage de la vierge.
- Les fortes chaleurs ont déjà fait leur apparition. Prenez soin de vous hydrater, de veiller à vos voisins, n'hésitez pas à contacter Mme Le Maire et son conseil municipal si vous souhaitez de l'aide.
- La foire d'ACCOLANS aura lieu le dimanche 25 août 2019 sur la place du village.
- Activités sur ACCOLANS cet été
- 

Madame Le Maire clôt la séance à 21h00.